

Fiche de poste pour maçon

Contrôle et entretien des équipements relevant de sa spécialité

- Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie)
- Détecter les dysfonctionnements du matériel
- Lire et comprendre une notice d'entretien
- Assurer la maintenance courante de l'outillage
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment
- Appliquer, faire appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments

Les compétences requises

- Capacité à diagnostiquer et contrôler des équipements relevant de sa ou ses spécialités
- Aptitude à appliquer les règles de sécurité relatives aux outils et produits
- Capacité à effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie...)
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité

Les qualités requises

- Respect des consignes
- Sens de l'organisation, méthodique et rigoureux
- Endurance physique

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Rattaché selon les cas :

- Au directeur général des services / responsable des services techniques/ responsable du CTM .
- Travaille seul ou en équipe